

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Publié le 7 avril 2020

Objet : Élection EuRIC

Olivier FRANÇOIS élu vice-président de EuRIC

Le Conseil d'Administration de **EuRIC**, Confédération Européenne des Industries de Recyclage est heureux d'annoncer la nomination d'Olivier FRANÇOIS au poste de vice-président.

Olivier FRANÇOIS succède à Jean-Philippe CARPENTIER qui a quitté ses fonctions de Président de **FEDEREC**, et de Vice-Président de **EuRIC**.

Olivier FRANÇOIS, délégué par **FEDEREC**, est très engagé au sein de **EuRIC** en tant qu'expert qualifié pour les filières du recyclage des métaux, des plastiques provenant des DEEE et VHU, ainsi que pour les questions de l'impact des réglementations chimiques sur le recyclage. Il préside aussi la Commission Internationale de **FEDEREC**.

Il est ingénieur chimiste de formation (diplômé de l'ESCOM Paris en 1979), docteur d'état en sciences physiques (Université de Compiègne en 1992), et actuellement directeur du développement, en charge des nouvelles activités et affaires environnementales, du Groupe Galloo.

« Nous avons lancé en 2017, avec Jean-Philippe CARPENTIER, une ambitieuse initiative visant l'incorporation de matières recyclées dans les objets neufs en mettant en avant des économies massives de CO₂ : il est plus que jamais nécessaire de poursuivre ce combat, je m'y emploierai avec force ! » explique Olivier FRANÇOIS.

EuRIC souhaite exprimer son immense gratitude à Jean-Philippe CARPENTIER pour sa contribution au développement de la confédération au cours de ces 5 dernières années et souhaite tous ses vœux de réussite et de succès à Olivier FRANÇOIS dans ses nouvelles fonctions au sein de **EuRIC**.

Plus d'information sur la vice-présidence de **EuRIC** disponible sur :
<https://www.euric-aisbl.eu/who-we-are/board/presidency>

EuRIC

Confédération Européenne des Industries du Recyclage

A travers ses membres provenant de 21 pays européens, EuRIC est présente dans toute l'Europe

- Plus de 5 500 entreprises générant un chiffre d'affaire annuel cumulé de 95 milliards d'euros, incluant des grandes entreprises et des PME, impliquées dans le recyclage et le commerce de divers flux de ressources
- 300 000 emplois locaux qui ne peuvent être externalisés vers des pays tiers de l'Union Européenne.
- Des millions de tonnes de déchets recyclés par an (métal, papier, verre, plastique, textile, solvant et autres).

En transformant les déchets en ressources, le recyclage est le maillon qui réintroduit les Matières Premières issues du recyclage. Les recycleurs jouent un rôle clé dans la transition des ressources de demain, de la politique de changement climatique et de la transition industrielle.

FEDEREC est le syndicat professionnel des entreprises du recyclage.

Cette industrie représente : 1 000 entreprises du recyclage, 9,04 Mrd€ d'euros de CA ; 568 M€ d'investissements, 28 810 emplois directs et non délocalisables, dont 85% de CDI, 107 Mt de matières collectées, 21 Mt d'émissions de Co2 évité (*Source : Observatoire statistique de FEDEREC)

Contacts presse : Agence Profile : 01 56 26 72 00 1

ochabbert@agence-profile.com – vchicout@agence-profile.com – alesbros@agence-profile.com

